



LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

8 AVRIL 2024

PROCÈS VERBAL

Présents :

Philippe Jégu, Président

Maxime Bedel

Xavier Blanche

Patrice Dherbilly

Christian Ducos

Lionel Le Gac

Vincent Moquet

Jean-Pierre Philippon

Eric Vialle

Excusés : Jean-Marie Corlosquet, Thierry Le Prisé

Invités : Raphaël Dall’Omo, Sylvie Commeureuc (CD 35)

Le Président ouvre la séance à 19 h 30. La réunion se déroule en visioconférence. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Maxime Bedel est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Proposition de nouveaux statuts pour l'assemblée générale de juin
- 2) Point sur la campagne ANS PSF.
- 3) Point sur la saison sportive.
- 4) Point sur l'avancée du projet de section sportive
- 5) Point sur les initiatives dans le cadre des JOP de Paris.
- 6) Questions diverses

1) Proposition de nouveaux statuts pour l'assemblée générale de juin 2024

Après échange entre les membres du CD, il sera proposé de porter le nombre membres du Comité Directeur à 12 plus les 4 membres de droit (présidents de comités départementaux).



2) Point sur la campagne ANS et PST

Trois dossiers ont été déposés pour le moment alors que la clôture aura lieu le 15 avril. Une relance aux clubs et aux comités départementaux sera faite. Le montant de l'enveloppe PSF 2024 est de 54 116 euros (-3.72% par rapport à 2023) dont 27 058 euros pour les clubs.

Il est rappelé que les dossiers doivent être déposés avant le 14 avril 2024 mais que les justificatifs (compte-rendu financier des actions) sont à fournir pour le 30 juin 2024.

Le Projet Sportif Territorial est ouvert jusqu'au 15 mai 2024. Il concerne notamment l'emploi.

3) Point sur la saison sportive

Globalement, la participation individuelle reste similaire. En équipe, le CTR note une poussée assez forte sur les épreuves par équipe. Au niveau du fleuret, une légère baisse de la participation par équipe est identifiée. Le faible nombre de fleurettistes compétiteurs interroge : 65 participants aux épreuves individuelles contre 213 en Sabre et 175 en épée. Il reste quelques épreuves pour compléter ces chiffres.

Les propositions de sélection pour la Fête des Jeunes ont été envoyées aux responsables de commission et sont en attente d'approbation. Elles ne seront validées qu'à l'issue du prochain stage régional. 47 athlètes sont pour l'instant présélectionnés.

Il n'y aura pas de redistribution de quotas individuels, mais des repêchages après clôture des inscriptions. S'il y a redistribution, elle ne sera que pour les équipes. S'il devait y avoir plus de deux équipes, il sera nécessaire de définir au niveau des commissions d'armes s'il sera pertinent de sélectionner des athlètes supplémentaires.

Les propositions d'arbitre ont été faites et sont en attente d'approbation finale par les commissions d'armes.

Proposition d'équipements des athlètes sélectionnés pour la Fête des Jeunes : La Ligue a reçu une proposition d'équipement sur des chaussettes. La proposition est approuvée. Concernant les vestes, les clubs doivent fournir les dernières informations pour lancer la commande de vestes.

Le déplacement, l'hébergement et la restauration seront collectifs.



Formation des cadres : plusieurs stagiaires, dans le même ordre d'idée que les années précédentes. 1 jeune en BPJEPS Escrime sur Wattignies est enseignant pour le club de Quimper. Deux personnes vont passer les tests de positionnement DE à Montargis.

Il est mentionné que la situation de l'emploi est toujours tendue avec une forte tension sur le faible nombre de maîtres d'armes.

Il est également proposé que soit réfléchi le point d'acheter du matériel d'arbitrage (peson, pige, chronomètre) pour équiper les pistes lors des compétitions régionales.

Les sélections pour les catégories supérieures sont encore en cours et les documents seront envoyés aux présidents de club dès que les résultats seront connus.

4) Point sur l'avancée du projet de section sportive

Des jeunes bretons performent à l'international mais sont contraints de quitter la Bretagne.

Des contacts ont été pris par le lycée Jean Macé et une réunion a été organisée. Le lycée est intéressé par la mise en place de cette section sportive. L'inquiétude de l'établissement porte sur le fait que des sportifs de haut niveau ciblés prendraient un trop grand nombre de places aux élèves du lycée, ce sur quoi il a été expliqué que l'escrime étant un sport individuel, ce risque était faible.

Pour l'année 2024-2025, il a été convenu de signer une convention de pré-section.

Il a été convenu de réfléchir à une section sportive pour 2025-2026 suite au bilan de la pré-section.

5) Point sur les initiatives dans le cadre des JOP de Paris

Le CROS demande à la LREB si elle souhaite participer à la caravane « Terre de Jeux 2024 » sur 8 dates.

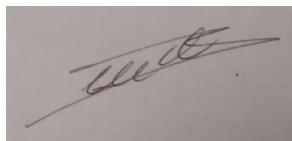
Les clubs de Fougères, Vannes, Pontivy, Quimper et Rennes ont mis en place des partenariats avec leur ville respective. Le conseil départemental du 22 a décidé de ne pas se positionner sur les initiatives olympiques suite à son choix de non passage de la flamme olympique dans ce département.



6) Questions diverses

Club de Cesson-Sévigné : Le club a cessé son activité. Le président a indiqué au tribunal l'état de cessation des paiements. Un mandataire sera nommé pour poursuivre la procédure qui s'oriente vraisemblablement vers une liquidation. La FFE prendra en charge les licences des tireurs pour leur permettre de continuer à tirer en indépendant. La ville de Cesson souhaite en tout cas que se poursuive l'activité escrime.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.



Le secrétaire

Maxime BEDEL



Le président

Philippe JÉGU